



Evêché de Matadi
L'Evêque

NOTE CIRCULAIRE N° 006/DNM/EVMAT/2020

**A Monseigneur Le Vicaire Général,
Aux Révérends Abbés et Pères,
Aux Aumôniers des Jeunes,
Aux Révérends Frères,
Aux Révérendes Sœurs,
A tous les diocésains de Matadi,**

Objet : Report des célébrations

La pandémie Covid-19 qui affecte le monde entier en général et notre pays en particulier a fait s'imposer une série des comportements selon les dispositions prises par le Chef d'Etat et le Gouvernement de notre pays la République Démocratique du Congo.

Au niveau mondial et national, plusieurs grands événements prévus ont été annulés et reportés à des dates ultérieures car le temps de préparation est fortement perturbé par les comportements face à la pandémie.

Les manifestations diocésaines initialement prévues dans mes Notes Circulaires N°001/DNM/EVMAT/2020 du 03 mars 2020 et N°002/DNM/EVMAT/2020 du 04 mars 2020 portant successivement **Célébration des 75 ans du Petit Séminaire Saint Charles Lwanga à Kibula** et **Rassemblement diocésain des Jeunes à Mangembo** ;

Etant donné que ces grandes célébrations nécessitent un temps raisonnable de préparation et que ce temps est fortement marqué par les restrictions par rapport à la pandémie Covid-19 ;

J'ai décidé l'annulation de ces célébrations pour cette année 2020. D'autres dates seront communiquées au moment opportun pour célébrer ces deux événements diocésains.

En vous confiant tous et toutes à la protection de la Très-Sainte Vierge Marie, je vous adresse ma bénédiction apostolique.

Fait à Matadi, le 03 juin 2020.

**+Daniel NLANDU MAYI,
Evêque de Matadi.**

